

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - GLOBAL CARRY ENHANCED

Luxembourg, le 26 février 2020

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative au compartiment UBAM - GLOBAL CARRY ENHANCED (ci-après le « Compartiment »), à savoir :

La politique d'investissement en vigueur du compartiment se lit comme suit :

Ce compartiment investit ses actifs nets principalement dans tous les types d'obligations à court terme et les autres titres de créances émis par des sociétés souveraines, quasi souveraines ou internationales jouissant d'une notation d'au moins BBB- (attribuée par Fitch Ratings Ltd.), BBB- (attribuée par Standard & Poor's) ou Baa3 (attribuée par Moody's).

En outre, le compartiment utilisera des instruments dérivés, y compris des contrats à terme sur indices boursiers et des options sur indices boursiers, (c.-à-d. une stratégie d'options d'achat couvertes ou de vente d'options de vente). L'utilisation de ces instruments dérivés aura pour but d'augmenter le revenu distribuable et de gérer la volatilité des portefeuilles du compartiment.

Deux stratégies principales reposant sur les dérivés seront mises en œuvre : une stratégie de vente d'options d'achat (partiellement) couvertes et une gestion overlay des risques. Une stratégie de vente d'options d'achat (partiellement) couvertes consiste en une position longue sur actions sur laquelle une option d'achat est vendue.

Cette stratégie est mise en œuvre chaque mois : elle permet de monétiser la prétendue prime de volatilité à structure par échéances.

En général, la valeur nominale de l'option d'achat devrait rester inférieure à 200 % des actifs nets du compartiment. La gestion overlay des risques consiste en une position longue dynamique sur contrats à terme sur volatilité. Compte tenu du rapport statistique contraire entre le cours des actions et la volatilité, cette gestion overlay vise à réduire partiellement les risques au cours des bouleversements exceptionnels des marchés d'actions.

Ces stratégies s'appuient sur des comportements économiques et empiriques observables : (a) les investisseurs sont peu enclins à prendre des risques et, par conséquent, sont disposés à acheter une protection ; et (b) de temps à autre, les marchés financiers traversent des phases turbulentes avec une baisse du cours des actions et une augmentation des volatilités. La stratégie de vente d'options d'achat (partiellement) couvertes est équivalente à la vente de protection aux investisseurs peu enclins à prendre des risques : la mise en œuvre systématique de cette stratégie permet d'obtenir une prime (portage), mais expose à des pertes pendant les périodes turbulentes (statistiquement moins fréquentes). Pendant ces phases du marché, grâce à l'exposition longue au risque de volatilité, la gestion overlay des risques couvre (partiellement) la stratégie de vente d'options d'achat couvertes. Cette dynamique décrite et les comportements prévus des différentes stratégies doivent être entendus en termes de probabilité : ils font référence aux relations statistiques moyennes observées sur une longue période antérieure et n'indiquent pas de manière sûre la performance actuelle et à venir.

est modifié comme suit :

Ce compartiment investit ses actifs nets principalement dans tous les types d'obligations à court terme et les autres titres de créances émis par des sociétés souveraines, quasi souveraines ou internationales jouissant d'une notation d'au moins BBB- (attribuée par Fitch Ratings Ltd.), BBB- (attribuée par Standard & Poor's) ou Baa3 (attribuée par Moody's).

En outre, le compartiment utilisera des instruments dérivés, notamment des contrats à terme sur indices boursiers, des options et des contrats à terme et options sur indices de volatilité connexes. L'utilisation de ces instruments dérivés aura pour but d'augmenter le revenu distribuable et de gérer la volatilité des portefeuilles du compartiment.

Deux stratégies principales reposant sur les dérivés seront mises en œuvre : une stratégie de portage et une gestion overlay des risques.

La stratégie de portage consiste à acheter et à vendre des options et des contrats à terme pour générer des revenus. La gestion overlay des risques consiste en une stratégie d'overlay discrétionnaire et exclusive visant à fournir aux investisseurs un meilleur rendement ajusté au risque avec une volatilité moindre et des prélèvements réduits.

Cette stratégie est mise en œuvre chaque mois : elle permet de monétiser la prétendue prime de volatilité à structure par échéances.

Ces stratégies s'appuient sur des comportements économiques et empiriques observables : (a) les investisseurs sont peu enclins à prendre des risques et, par conséquent, sont disposés à acheter une protection ; et (b) de temps à autre, les marchés financiers traversent des phases turbulentes avec une baisse du cours des actions et une augmentation des volatilités. La stratégie de portage est équivalente à la vente de protection aux investisseurs peu enclins à prendre des risques : la mise en œuvre systématique de cette stratégie permet d'obtenir une prime (portage), mais expose à des pertes pendant les périodes turbulentes (statistiquement moins fréquentes). Pendant ces phases de marché, la gestion overlay des risques couvre (partiellement) la stratégie de portage. Cette dynamique décrite et les comportements prévus des différentes stratégies doivent être entendus en termes de probabilité : ils font référence aux relations statistiques moyennes observées sur une longue période antérieure et n'indiquent pas de manière sûre la performance actuelle et à venir.

Le changement susmentionné prendra effet le 1^{er} avril 2020.

Les actionnaires du compartiment UBAM - GLOBAL CARRY ENHANCED qui ne sont pas d'accord avec le changement susmentionné concernant le Compartiment pourront demander sans frais le rachat de leurs actions du Compartiment pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.